

PROTEK ANTICALORIQUE



FORMAT DE VENTE

18 L, 4 L, 750 ml

DESCRIPTION

La peinture anti-chaleur présente une résistance maximale de 400 °C, ce qui permet de l'appliquer sur des éléments devant être soumis à des températures modérées à élevées, de manière continue ou intermittente. Elle s'applique facilement selon les méthodes traditionnelles. Protection et décoration de tous types de surfaces soumises à des températures élevées.

DOMAINE D'APPLICATION

Cheminées
Tuyauteries
Barbecues
Récipients isothermes
Lignes à haute tension
Tuyaux d'échappement des gaz
Poêles

PROPRIÉTÉS

- Grande souplesse, ne se fissure pas.
- Ne provoque pas de cloques.
- Peut être repeint sans ponçage.
- Entretien économique.
- Pas D'odeur une fois sec.

DONNÉES TECHNIQUES

Couleur	Noir et aluminium	
Finition	Mat	FR-EN 1062-1
Densité	1,28 ± 0,05 g/ml	FR-EN ISO 2811-1
Viscosité	65-75 KU	
EXTRAITS SEC EN VOLUME	37-41 %	FR-EN ISO 23811
COV	< 45 % du poids	Décret royal n° 117/2003
Rendement théorique	4 à 6 m ² /L (75 microns secs)	
TEMPS DE SÉCHAGE	SEC AU toucher : 30 min Séchage non collant : 6 h	
Dilution	3 à 5 % selon le système d'application	
Diluant	Disolv 321 Xylène / Disolv 904 Antichaleur	
Nettoyage	SOLVANT 302 UNIVERSEL	

Les données techniques indiquées peuvent varier en cas de teinture du produit.

PRÉPARATION DU SUPPORT

GÉNÉRALITÉS

À l'extérieur, ne pas appliquer en cas de pluie prévue, en plein soleil de midi ou par temps humide.

SURFACES NON PEINTES OU NEUVES

Les surfaces doivent être sèches et exemptes de graisse, de poussière, de rouille, etc. Il est recommandé de préparer les surfaces par sablage selon la norme Sa 2 ½. Si les exigences ne sont pas trop strictes, il est possible de recourir à des préparations manuelles ou mécaniques selon la norme St 3, à condition que ce soit en intérieur et sans risque de condensation. Appliquer une ou deux couches d'ANTICALÓRICA.

SURFACES DÉJÀ PEINTES

Éliminer les zones rouillées et la peinture mal adhérente à l'aide de moyens mécaniques, de grattoirs ou de brosses métalliques. Nettoyer la surface pour éliminer la poussière, la graisse et les salissures. Vérifier l'adhérence par rapport à la couche précédente et, en cas d'adhérence insuffisante, procéder comme indiqué pour les surfaces neuves.

CONDITIONS D'APPLICATION

Température du Subjectile	Min. + 5 °C / Max. + 35 °C
Température ambiante	5 °C / 35 °C
Point de rosée	La température du support doit être supérieure d'au moins 3 °C à la température de rosée afin de réduire le risque de décollement ou d'efflorescence.

SYSTÈME D'APPLICATION

Système	Produit	Rendement	Dilution	Couches
FINITION	ANTICALORIQUE	4 à 6 m ² /L (75 microns secs)	3-5 % DE SOLVANT 341 XYLÈNE ou UNIVERSEL 302	1 ou 2

RECOMMANDATIONS D'APPLICATION

Préparation du produit :

Ajoutez le solvant et agitez pendant 5 minutes, ou jusqu'à ce qu'il soit complètement incorporé. Agitez jusqu'à obtenir une bonne homogénéisation du produit. Agitez à nouveau régulièrement. Ajustez la viscosité. Au cours des processus de longue durée, des évaporations se produiront ; réajustez alors la viscosité.

Méthode d'application :

Le produit doit être appliqué au pistolet.

Il peut être appliqué à la brosse ou au rouleau à poils courts, mais en raison de son séchage rapide, cela n'est pas recommandé.

En cas d'application au pistolet aérographe, il convient d'utiliser une pression de 3 à 5 bars et des buses de 1,5 à 2 mm, avec une dilution de 10 à 15 % ; appliquez des couches parallèles en les faisant se chevaucher à 50 %.

Contrôlez l'épaisseur à l'aide d'une jauge dentée, en tenant compte du fait que 100 µm humides équivalent approximativement à 60 µm secs.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Santé et sécurité

Pour toute information relative aux questions de sécurité concernant l'utilisation, le stockage, le transport et l'élimination des résidus de ce produit, les utilisateurs doivent consulter l'étiquetage et la dernière version de la fiche de données de sécurité correspondante, qui contient les données physiques, respectueuses de l'environnement, toxicologiques et autres informations relatives à ce sujet.

RÉSIDU : DANGEREUX.

CODE LER : 080111

Stockage

La durée de conservation du produit dans son emballage d'origine non ouvert, à une température ambiante comprise entre 5 °C et 30 °C, est de 12 mois à compter de la date de fabrication. Le stockage doit s'effectuer dans un endroit frais et sec, dans les emballages d'origine, bien fermés, en bon état et à l'abri du gel et de l'exposition directe au soleil.

Code tarifaire

Code TARIC : 3209 90 91

Remarque

Les données indiquées dans cette fiche technique peuvent être modifiées en fonction d'éventuelles variations de formulation et constituent, dans tous les cas, des valeurs indicatives qui ne dispensent pas de réaliser les essais appropriés afin de vérifier l'adéquation du produit à un chantier donné.